

AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION

Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : **Mr DANY Guy Le Florian Bât. A,**

26 Avenue Jean Jaurès 05000 GAP

☎ : 04.92.53.37.61 📱 : 06.15.18.75.31.

✉ : amimedmiligap05000@orange.fr



---- 00ooo00 ---

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Du 07 Avril 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale des Médailleurs Militaires de GAP et de la Région s'est réunie le dimanche 07 avril 2019 au cercle de la Gendarmerie Mobile route de la Luye à 05000 GAP.

La feuille de présence est élargée par les membres présents. Aucun quorum n'étant prévu dans nos statuts, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le président Guy DANY déclare ouverte à 10 heures, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale des Médailleurs Militaire de Gap et de la Région.

Assistent à la réunion les présidents des Médailleurs Militaires d'Apt, du Centre Var, respectivement secrétaire et vice président de la Fédération, et de Manosque. Monsieur Pierre PHILIP Conseiller Municipal chargé des relations avec l'armée et les Associations Patriotiques à la Mairie de Gap est également présent.

Le Président remercie le Chef d'Escadron Jérôme PASQUIET qui a permis d'organiser cette assemblée dans les locaux de la caserne et le personnel du cercle mixte pour la préparation de la salle et du repas. Le chef d'Escadron et le président de l'AMM de FORCALQUIER se sont excusés de ne pouvoir être parmi nous, retenus par ailleurs.

Le Président Guy DANY souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Le Président de séance désigne Jean-Pierre BIGLIA comme secrétaire de séance.

Une minute de silence est observée en hommage aux adhérents de l'Amicale et de la Fédération décédés cette année ainsi qu'aux militaires de toutes les armes victimes du devoir. Une pensée particulière pour l'épouse du Président Jean SERVAT, Anne Marie SERVAT membre d'honneur décédée en début d'année 2019.

Nous apportons notre soutien à toutes nos forces de sécurité qui oeuvrent pour notre protection sur notre sol mais également sur les théâtres d'opérations extérieures et plus particulièrement aux militaires du 4° RC. Un prompt rétablissement à tous nos blessés.

Nous aurons également une pensée pour tous nos malades hospitalisés ou handicapés par la maladie et pour tous nos adhérents qui n'ont pu se déplacer en raison de leur âge. Je profite de ce moment pour remercier tous les adhérents qui ont participé aux différentes cérémonies d'accompagnement des personnes décédées.

Le président rappelle l'ordre du jour :
lecture du rapport moral par le président.
Lecture du rapport d'activités par le secrétaire.
Lecture du rapport financier par le trésorier.

Lecture du rapport moral par le Président

Le président rappelle que les chèques adressés pour les cotisations ou les différentes activités doivent être libellés à l'ordre de l'Amicale et non à son ordre.

Approbation du rapport moral à l'unanimité.

Lecture du rapport d'activités.

Approbation du rapport d'activités à l'unanimité.

Lecture du rapport financier.

Approbation du rapport financier à l'unanimité.

Le montant de la cotisation pour l'année 2020 est maintenu à 15 euros.

Election des membres du Conseil d'Administration.

Le tiers sortant est :

- Guy DANY
- Aimée BONARDEL
- Marie Annie DANY
- Daniel DERAMBURE

Ils se représentent comme administrateur sachant qu'aucun autre candidat ne s'est fait connaître auprès du président.

Mesdames Marie Annie DANY et Aimée BONARDEL sont réélues à l'unanimité.

Messieurs Guy DANY et Daniel DERAMBURE sont réélus à l'unanimité.

Nomination du vérificateur aux comptes :

Conformément aux statuts, le vérificateur aux comptes est nommé pour un an. Hervé FERRIERE ayant démissionné en fin d'année 2018, il a été remplacé momentanément par Jean-Paul MARCOS. Ce dernier se présente comme vérificateur aux comptes. Aucun autre volontaire ne s'est fait connaître.

Jean-Paul MARCOS est élu à l'unanimité pour un an.

Informations diverses :

Présence du drapeau et des membres du bureau de l'Amicale à toutes les Cérémonies Patriotiques. Les adhérents sont conviés à assister à ces Cérémonies sachant que d'une année sur l'autre, les dates ne changent pas sauf la Cérémonie des Déportés dernier dimanche d'avril et la Cérémonie de la Journée Nationale à la Mémoire des Victimes de Crimes Racistes et Antisémites de l'Etat Français et d'Hommage aux "Justes de France" qui est le 16 juillet si c'est un dimanche sinon le dimanche suivant.

Il est bien dommage que notre Amicale ne soit pas plus représentée lors des différentes Cérémonies à Gap. Il serait bon que les adhérents se rassemblent et soient porteur de leurs décorations d'ordonnance, cela ferait Honneur à notre Médaille.

l'Assemblée Générale de la fédération :

Cette année le congrès de la FNAMM sera organisé par l'Amicale des Médailleurs Militaires du Centre Var, les 14 et 15 juin 2019.

Le Président en tant que trésorier et son épouse en tant que membre de la commission de contrôle financier seront présents. Le président demande qu'un plus grand nombre de médaillés de notre Amicale y participe et se face connaître. La journée la plus importante est le 15 juin mais ceux qui désirent descendre les deux jours sont les bienvenus.

Le Président précise que le Congrès de 2020 se fera en Normandie dans la région d'OUISTHREAM.

Le Président de la Fédération ne renouvellera pas son mandat et cherche dès à présent un remplaçant. Notre président ne souhaite pas accepter ce poste même si il n'y a pas de volontaire.

Voyage 2019 :

Un séjour au TYROL et à la fête de la bière à MUNICH est prévu du 1er au 06 octobre 2019. Il reste encore de nombreuses places disponibles. 21 personnes sont inscrites mais le voyage risque d'être annulé s'il n'y a pas plus de personnes.

Drap tricolore :

Une proposition de loi à l'Assemblée Nationale et au Sénat est déposé pour que le drapeau tricolore recouvre les cercueils pour tout porteur de la Médaille Militaire même s'il n'a pas la carte du combattant.

Gravure en 3D ZEPHYR :

Une commande en nombre fera baisser le prix.

Inauguration du carrefour des médaillés militaires :

En principe, l'inauguration qui était prévue aujourd'hui est reportée fin juin.

Un jumelage peut être possible si une association Italienne possède une Médaille en concordance avec la Médaille Militaire.

Lecture par le Président de différents courriers intéressant le vie de l'Amicale.

Rappel de la devise des Médaillés Militaires : "VALEUR ET DISCIPLINE"

Robert ZANATTA, porte drapeau titulaire n'a toujours pas repris ces fonctions. Nous ignorons s'il pourra les reprendre. Nous recherchons un volontaire même s'il ne fait pas partie actuellement de notre Amicale.

La parole est donnée successivement à Jean-Paul MONNIER, secrétaire de la FNAMM et Bernard SAUZEAU-BERTIN, Vice Président de la FNAMM et enfin à Pierre PHILIP.

Une réunion du Conseil d'Administration est à l'ordre du jour pour antécéder l'élection des Administrateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, L'assemblée Générale est levée à 11 heures 45.

Le secrétaire
Jean-Pierre BIGLIA



Le Président
Guy DANY

